



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille Î.O., Qué.

N° de résolution
21-53
ou annotation

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021

Sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Bruno Simard , Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021.

3. SUITE DE CES SÉANCES.

4. CORRESPONDANCE.

5. ADOPTION DES DÉPENSES.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Bruno Simard , Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le paiement des factures du mois d'avril totalisant 58 100.06 \$ ainsi que les comptes à payer au montant de 60 546.62 \$, et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

6. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 2021-326

Sylvie DeBlois, conseillère, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement # 2021-326, modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.

7. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 2021-326 (MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 2019-309)

Il est par la présente, déposé par Lucie Michaud, le projet du règlement numéro 2021-326 modifiant le règlement 2019-309 concernant la politique de gestion contractuelle.

8. ACHAT D'ÉQUIPEMENT PROTECTION INCENDIE

ATTENDU QUE le conseil municipal, a pris connaissance de la soumission de l'Arsenal, concernant l'achat d'équipements incendie.

Sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'autoriser l'achat au montant de 8 649.57 \$

9. NOMINATION MEMBRE CCU.

ATTENDU QUE le conseil municipal désire combler le siège vacant au sein de son comité d'urbanisme.

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance d'une candidature.

21-54

21-55



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

En conséquence

N° de résolution
21-56u annotation

Sur une proposition de Lucie Michaud, Appuyée par Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de nommer M. Jean-Baptiste Alagnoux, membre du Comité Consultatif d'urbanisme.

10. RÉOLUTION POURSUIVANT L'ENTENTE AVEC LA ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE APPALACHES.

21-57

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères), de poursuivre l'entente avec la Zip de Québec et Chaudières-Appalaches.

11. DIVERS.

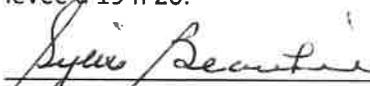
12. RAPPORT DES ELUS SUR LES DIVERS COMITES.

13. PERIODE DE QUESTIONS.

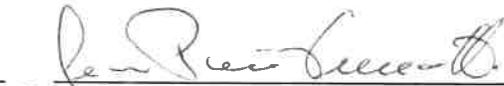
14. LEVEE OU AJOURNEMENT DE LA SEANCE.

21-58

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 20.


Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale Secrétaire-trésorière


Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal